

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DELIBERATION n° 2020/01/14-09-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 14 janvier 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les Statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu la proposition du Président d'Aix-Marseille Université, tendant à la nomination de Monsieur Vincent EGEA en qualité de Vice-président aux Affaires juridiques et institutionnelles de l'Université,

DECIDE:

OBJET : Désignation du Vice-président aux Affaires juridiques et institutionnelles

Le Conseil d'administration approuve la nomination de Monsieur Vincent EGEA en tant que Vice-président aux Affaires juridiques et institutionnelles de l'Université d'Aix-Marseille.

Cette délibération est adoptée par 26 voix pour et 6 abstentions.

Membres en exercice: 36

Ouorum: 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 14 janvier 2020

Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université